

échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la Nouvelle-Écosse, ainsi que des copies de tous plans visant l'établissement d'un parc national à Ship Harbour ou dans les environs en Nouvelle-Écosse.—(Avis de motion portant production de documents n° 303) (Document parlementaire n° 3/303)

Par M. Macdonald,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 5 novembre 1969, demandant copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada ou un de ses organismes, services ou ministères et le gouvernement de la province du Manitoba depuis le 1^{er} janvier 1967, en ce qui a trait à l'éducation des Indiens. (Avis de motion portant production de documents n° 62) (Document parlementaire n° 3/62)

A 10 h. 27 du soir, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.